



Connaître pour mieux protéger



12 ESPÈCES EN PÉRIL SUR NOTRE TERRITOIRE



Présenté par :



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Montréal

PRÉSENTATION DU PROJET

La Fédération de l'UPA de la Montérégie, soutenue par Environnement et Changement climatique Canada, met en place un projet échelonné sur trois ans (2020-2023) qui vise à accroître la qualité et la quantité d'habitats disponibles pour les espèces en péril sur le territoire agricole de la Montérégie. Cette démarche s'intègre aussi dans les objectifs de création de biens et services écosystémiques du programme ALUS Montérégie. Les espèces ciblées par le projet ont un statut de protection légal au Canada (i.e. présentes dans l'annexe 1 de la Loi sur les espèces en péril), ces espèces sont donc menacées dans l'ensemble du Canada et pas seulement en **Montérégie**. De plus, il est à noter que certaines de ces espèces peuvent occuper un territoire bien spécifique de la Montérégie. Ainsi, si vous êtes intéressés à en connaître davantage sur ces espèces et obtenir des recommandations personnalisées sur la façon d'améliorer leur habitat, veuillez contacter un conseiller en agroenvironnement de la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Celui-ci sera en mesure de vous répondre ou de vous diriger vers un spécialiste du sujet.

LES 12 ESPÈCES EN PÉRIL CIBLÉES

Oiseaux de prairie

- Goglu des prés (*Dolichonyx oryzivorus*);
- Sturnelle des prés (*Sturnella magna*);
- Bruant sauterelle (*Ammodramus savannarum pratensis*);
- Paruline à ailes dorées (*Vermivora chrysoptera*);
- Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*);

Pollinisateurs

- Bourdon à tache rousse (*Bombus affinis*);
- Bourdon terricole (*Bombus terricola*);
- Psithyre bohémien (*Bombus bohemicus*);
- Monarque (*Danaus plexippus*);

Reptiles et amphibiens (herpétofaune)

- Rainette faux-grillon de l'Ouest population des Grands Lacs / Saint-Laurent et du Bouclier canadien (*Pseudacris triseriata*);
- Tortue des bois (*Glyptemys insculpta*);
- Couleuvre tachetée (*Lampropeltis triangulum*).

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

Goglu des prés ⁽¹⁾ ⁽²⁾

CATÉGORIE OISEAU DE PRAIRIE



Habitat :

Cultures fourragères, prairies et friches herbacées.



Rôle écologique dans le milieu agricole :

Prédateur naturel des insectes nuisibles.

COMMENT LES AIDER?

Fauche de foin :

Si un nid est observé :

- **Conserver une bande de protection** (environ 100 mètres) autour de celui-ci et éviter d'approcher le nid jusqu'au 15 juillet;
- **Retarder la première coupe de foin jusqu'au 15 juillet** afin d'éviter la destruction du nid (cette date peut varier selon les régions);
- **Changer le patron de fauche de l'intérieur vers l'extérieur** (fauche centrifuge) afin de permettre aux oiseaux de fuir le champ vers les terrains voisins plutôt que d'y être confinés.

Gestion des prairies :

- Favoriser et conserver les prairies;
- **Maintenir les prairies durant 4 à 5 ans** avant la remise en culture;
- **Effectuer une rotation** de façon à ce que les prairies remises en cultures juxtaposent une nouvelle ou une ancienne prairie.

Sturnelle des prés ⁽³⁾

CATÉGORIE OISEAUX DE PRAIRIE



Habitat :

Pâturages et friches herbacées ayant minimalement 7 ans d'implantation, Prairies, champs de foin et de luzerne.



Rôle écologique dans le milieu agricole :

Prédateur naturel des insectes nuisibles.



Sturnelle des prés © Jason Ahrns, STPR CC BY-NC-SA 2.0

COMMENT LES AIDER?

Fauche de foin :

Si un nid est observé :

- **Conserver une bande de protection** (environ 100 mètres) autour de celui-ci et éviter d'approcher le nid jusqu'au 15 juillet;
- **Retarder la première coupe du foin jusqu'au 15 juillet** pour éviter la destruction du nid (cette date peut varier selon les régions);
- **Changer le patron de fauche de l'intérieur vers l'extérieur** (fauche centrifuge), cela va permettre aux oiseaux de fuir le champ vers les terrains voisins plutôt que d'y être confinés.

Gestion des prairies :

- Favoriser et conserver les prairies;
- **Maintenir les prairies durant une longue période avant la remise en culture** et effectuer une rotation de façon que les prairies remises en cultures juxtaposent une nouvelle ou une ancienne prairie.

Bruant sauterelle (4)

CATÉGORIE OISEAUX DE PRAIRIE



Bruant sauterelle © Patty McGann, BRSA CC BY-NC 2.0



Habitat :

Milieus ouverts comme les prés, les champs de foin, les pâturages et les zones en friche avec un sol bien drainé, souvent sablonneux.



Rôle écologique dans le milieu agricole :

Prédateur naturel des insectes nuisibles.

COMMENT LES AIDER?

- Ne pas transformer **les habitats utilisés** par l'espèce en pâturage intensif, en culture (céréales, maïs ou autre) ou en plantation d'arbres;
- **Retarder la première coupe du foin jusqu'au 15 juillet** afin d'éviter la destruction du nid (cette date peut varier selon les régions);
- Pour les propriétaires qui ne cultivent plus leurs champs, **garder le milieu ouvert et sans modification** (si l'espèce est présente).

Paruline à ailes dorées ⁽⁵⁾

CATÉGORIE OISEAUX DE PRAIRIE



Habitat :

Milieus semi-ouverts occupés par des plantes herbacées et des arbustes avec quelques arbres clairsemés.



Rôle écologique dans le milieu agricole :

Prédateur naturel des insectes nuisibles (tordeuses, papillons de nuit, etc.) pendant période de reproduction.



Paruline à ailes dorées © Mark Peck, PAAD CC BY-NC-SA 2.0

COMMENT LES AIDER?

- **Créer ou maintenir des milieux de succession** (herbacées, arbustes et arbres) qui pourront potentiellement être habitables par l'espèce;
- **Réduire le broutage excessif par le bétail ou les cerfs de la strate herbacée**, puisque l'espèce niche au sol (effet néfaste sur les oisillons);
- **Contrôler, dans la mesure du possible, les espèces envahissantes**, comme le nerprun et le phragmite, afin de préserver la strate herbacée essentielle à la nidification de l'espèce.

Hirondelle rustique ⁽⁶⁾

CATÉGORIE OISEAUX DE PRAIRIE



Habitat :

Structures d'origine anthropique (granges, remises, garages, ponts, ponceaux, etc.), milieux ouverts comme les champs de foin, les pâturages et les terres cultivées.



Rôle écologique dans le milieu agricole :

Grand prédateur naturel des insectes piqueurs ou ravageurs des cultures.

COMMENT LES AIDER?

- Conserver ou restaurer **les vieux bâtiments de ferme en bois**;
- **Créer ou mettre en valeur des étangs** pour favoriser l'abondance d'insectes et l'approvisionnement en boue (boue utilisée pour bâtir son nid);
- **Maintenir la présence de pâturages** et sortir davantage le bétail pour attirer la présence d'insectes dont elle se nourrit;
- **Ne pas détruire les nids existants et laisser une ouverture** (~20 cm) pendant la ponte et l'élevage si un nid est présent dans un bâtiment pour permettre à l'espèce de sortir et rentrer dans le bâtiment;
- Éviter l'entreposage de machineries, d'outils et de matériaux à **moins de 180 cm à côté ou en dessous d'un nid occupé** dans un bâtiment afin d'empêcher l'accès aux prédateurs (chats ou autres).

Bourdon à tache rousse ⁽⁷⁾ ⁽⁸⁾

CATÉGORIE POLLINISATEURS



Habitat :

Terres agricoles mixtes, les dunes, les marais et les zones boisées et urbaines.



Rôle écologique dans le milieu agricole :

À titre de pollinisateur, il contribue à la **reproduction des plantes**, particulièrement celles qui fleurissent tôt au printemps, et cela permet de fournir des abris et de la nourriture à plusieurs espèces animales.



Bourdon à tache rousse © Tony Ernst, BOTA CC BY-NC-SA 2.0

COMMENT LES AIDER?

- Dans la mesure du possible, **réduire l'utilisation des pesticides**, notamment les néonicotinoïdes, puisque s'ils atteignent le pollen et le nectar des fleurs environnantes, ils risquent de nuire à la survie du bourdon qui s'y alimente;
- **Diminuer les activités qui altèrent les caractéristiques du sol** (enlèvement des débris de bois, compaction, modification du drainage), puisqu'elles entraînent la perte ou la détérioration de l'habitat de nidification et d'hibernation du bourdon;
- **Privilégier une culture variée avec des herbacées** qui fleurissent à différent moment de la saison dans les zones marginales et bandes riveraines.

Bourdon terricole⁽⁹⁾

CATÉGORIE POLLINISATEURS



Bourdon terricole © Thomas Wood, CC BY-NC 2.0



Habitat :

Forêts mixtes, terres agricoles, zones urbaines et prairies.



Rôle écologique dans le milieu agricole :

À titre de pollinisateur, il contribue à la **reproduction des plantes** qui fournissent des abris et de la nourriture à plusieurs espèces animales.

COMMENT LES AIDER?

- Dans la mesure du possible, **réduire l'utilisation des pesticides**, notamment les néonicotinoïdes, puisque s'ils atteignent le pollen et le nectar des fleurs environnantes, ils risquent de nuire à la survie du bourdon qui s'y alimente;
- **Diminuer les activités qui altèrent les caractéristiques du sol** (enlèvement des débris de bois, compaction, modification du drainage), puisqu'elles entraînent la perte ou la détérioration de l'habitat de nidification et d'hibernation du bourdon;
- **Privilégier une culture variée avec des herbacées** qui fleurissent à différent moment de la saison dans les zones marginales et bandes riveraines.

Psithyre bohémien ⁽¹⁰⁾ (11)

CATÉGORIE POLLINISATEURS



Habitat :

Prairies, zones agricoles et urbaines, forêts.



Rôle écologique dans le milieu agricole :

À titre de pollinisateur, il contribue à la **reproduction des plantes** qui fournissent des abris et de la nourriture à plusieurs espèces animales.



Psithyre bohémien © Rickard Holgersson, PSBO

COMMENT LES AIDER?

Le psithyre bohémien est une espèce parasitaire qui suit le cycle vital de ses hôtes et, par conséquent, fréquente en partie l'habitat des autres bourdons.

Le déclin de l'espèce est principalement dû au déclin de l'espèce hôte : les bourdons. Au printemps, les femelles envahissent les nids des autres bourdons et tuent ou neutralisent la reine fondatrice, confiant aux ouvrières de la colonie hôte le soin d'élever leur descendance.

- Dans la mesure du possible, **réduire l'utilisation des pesticides**, notamment les néonicotinoïdes, puisque s'ils atteignent le pollen et le nectar des fleurs environnantes, ils risquent de nuire à la survie du bourdon qui s'y alimente;
- **Diminuer les activités qui altèrent les caractéristiques du sol** (enlèvement des débris de bois, compaction, modification du drainage), puisqu'elles entraînent la perte ou la détérioration de l'habitat de nidification et d'hibernation du bourdon;
- **Privilégier une culture variée avec des herbacées** qui fleurissent à différent moment de la saison dans les zones marginales et bandes riveraines.

Monarque ⁽¹²⁾

CATÉGORIE POLLINISATEURS



Monarque © Sonia Van Wijk



Habitat :

Bords de route, champs, milieux humides, prairies et les forêts claires.



Rôle écologique dans le milieu agricole :

À titre de pollinisateur, il contribue à la **reproduction des plantes** qui fournissent des abris et de la nourriture à plusieurs espèces animales.

COMMENT LES AIDER?

- ▶ **Planter des asclépiades indigènes dans les bandes riveraines** (ou haies brise-vent) comme source de nourriture pour la chenille du monarque qui se nourrit seulement de ces espèces;
- ▶ Dans la mesure du possible, **réduire l'utilisation des pesticides**, car ceux-ci peuvent nuire aux plantes dont se nourrissent les monarques.



Chenille monarque © Yasmina Larbi-Youcef

Rainette faux-grillon de l'Ouest ⁽¹³⁾

population des Grands Lacs / Saint-Laurent et du Bouclier canadien

CATÉGORIE HERPÉTOFAUNE



Habitat :

Clairière, prairies inondées, friches, étangs temporaires, marais, marécages, fossés de drainage, terres agricoles où les pratiques sont de faible intensité comme les cultures de foin, les pâturages et les milieux ouverts.



Rôle écologique dans le milieu agricole :

Contribue à réguler les populations d'invertébrés. Sa présence est un **indicateur de la bonne santé des habitats riverains** du milieu agricole, car son habitat (étangs temporaires) dépend d'une bonne qualité et connectivité des bandes riveraines qui vont faciliter son déplacement.



Rainette © Andrew DuBois, RFGO CC BY-NC 2.0

COMMENT LES AIDER?

- **Favoriser les cultures pérennes** et limiter dans la mesure du possible les cultures intensives;
- **Se munir de bandes riveraines filtrantes** pour protéger les milieux humides, les fossés et les cours d'eau afin d'empêcher les fertilisants et les pesticides d'atteindre l'habitat de reproduction de la rainette;
- **Favoriser l'aménagement des bandes riveraines herbacées** dans les sites fréquentés par l'espèce afin de faciliter son déplacement;
- **Laisser évacuer les eaux naturellement des champs agricoles** où la présence de l'espèce a été confirmée.

Tortue des bois ⁽¹⁴⁾

CATÉGORIE HERPÉTOFAUNE



Habitat :

Cours d'eau de taille moyenne dont le fond est principalement constitué de sable ou de gravier, milieux humides, forêt riveraine, champs agricoles, friches. La tortue des bois préfère les cours d'eau limpides et méandres à débit lent ou modéré.



Rôle écologique dans le milieu agricole :

Étant omnivore, la tortue joue un rôle dans la **régulation du développement de la végétation** et la régulation des populations d'insectes invertébrés (ex : vers de terres, limaces, etc.)



Tortue des bois © Patrick Randall, TOBO CC BY-NC-SA 2.0

COMMENT LES AIDER?

- **Créer un habitat favorable à la tortue dans la bande riveraine** pour éviter qu'elle se retrouve dans le champ;
- **Augmenter la hauteur de fauche** à au moins cinq pouces et diminuer la vitesse des faucheuses, pour donner plus de temps à l'espèce de s'enfuir et éviter de l'écraser;
- **Limitier autant que possible les interventions** et les travaux impliquant de la machinerie dans les zones de débordement des cours d'eau. Laisser à l'état naturel les bancs de sable et gravier en bordure des cours d'eau, car ils constituent des sites de ponte potentiels pour la tortue de bois.

Couleuvre tachetée ⁽¹⁵⁾

CATÉGORIE HERPÉTOFAUNE



Habitat :

Abords des bâtiments agricoles comme les granges ainsi que les hangars, prairies, zones en friches, pâturages, près de fauche, affleurements rocheux, versants rocheux des collines et forêts.



Rôle écologique dans le milieu agricole :

Prédateur important, la couleuvre tachetée **contribue à éliminer les petits rongeurs**. Elle se nourrit également de reptiles, de poissons, d'amphibiens et aussi de différents invertébrés.



Couleuvre tachetée © Tom Murry, COTA, CC BY-NC-2.0

COMMENT LES AIDER?

- **Conserver les corridors d'habitat naturel**, comme les milieux riverains, pour faciliter les déplacements sécuritaires;
- **Diminution de la vitesse de la machinerie agricole**, particulièrement en bordure des forêts et des cours d'eau, pour donner plus de temps à l'espèce de s'enfuir ;
- **Favoriser la création d'habitats** pour la couleuvre tachetée en gardant des murets de pierre ou en accumulant des tas de roches en bordure du champ;
- **Ne pas les chasser**. Bien que lorsqu'elle est menacée, elle émet un son ressemblant à celui du crotale (serpent venimeux), la couleuvre tachetée n'est pas venimeuse et ne présente pas un danger pour l'humain.

BIBLIOGRAPHIE

1. Corporation de l'Aménagement de la Rivière de l'Assomption, OBV Cara. (2019). Repéré à https://www.cara.qc.ca/wp-content/uploads/2019/11/fiche_goglu_des_pra_s.pdf
2. Regroupement Québec Oiseaux. (2018). Repéré à <https://quebecoiseaux.org/index.php/fr/publications/autres/file/140-connaître-et-protéger-le-goglu-des-pres>
3. Regroupement Québec Oiseaux. (2018). Repéré à <https://quebecoiseaux.org/index.php/fr/publications/autres/file/142-connaître-et-protéger-la-sturnelle-des-pres>
4. Regroupement Québec Oiseaux. (2009). Repéré à <https://quebecoiseaux.org/index.php/fr/publications/autres/file/14-connaître-et-protéger-le-bruant-sauterelle>
5. Regroupement Québec Oiseaux. (2009). Repéré à <https://quebecoiseaux.org/index.php/fr/publications/autres/file/13-connaître-et-protéger-la-paruline-a-ailes-dorées>
6. Regroupement Québec Oiseaux. (2017). Repéré à <https://quebecoiseaux.org/index.php/fr/publications/autres/file/113-connaître-et-protéger-l-hirondelle-rustique>
7. Environnement et Changement climatique Canada. (2016). Repéré à http://www.sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/rs_rusty_patched_bumble_bee_f_proposed.pdf
8. Gouvernement du Canada. (2014). Repéré à https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/evaluations-rapports-situations-cosepac/bourdon-tache-rousse-2010.html#_Toc263686040
9. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). (2015). Repéré à https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/cosewic/sr_Yellow-banded%20Bumble%20Bee_2015_f.pdf
10. Gouvernement de l'Ontario. (2019). Repéré à <https://www.ontario.ca/fr/page/psithyre-bohemian#section-2>
11. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). (2014). Repéré à https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=A6DF8D16-1#_02
12. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). (2016). Repéré à <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/evaluations-rapports-situations-cosepac/monarque-2016.html>
13. Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'ouest du Québec. (2019). Repéré à https://mffp.gouv.qc.ca/documents/faune/PL_retablissement_Rainette_faux_grillon_2019-2029.pdf
14. Équipe de rétablissement des tortues du Québec. (2019). Repéré à https://mffp.gouv.qc.ca/documents/faune/plan_retablissement_tortue-des-bois_2020-2030.pdf
15. Environnement Canada. (2015). Repéré à <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/plans-gestion/couleuvre-tachetee-2015.html>



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Montréal